



Réunion du : 16 février 2022

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL

Membres Présents :

MM. BELARD, DUFOUR, IMBERT, LOUBEYRE, MAGNANT, PARRO

Assiste à la séance :

M. VANTAL, secrétaire administratif

CONDOLEANCES :

Le Comité Directeur présente ses sincères condoléances au club de Cère et Landes suite au décès de M. Charles BRUNHES.

LES INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Collège des Présidents de Districts du 22 janvier 2022 :

- Un point a été fait sur la situation sanitaire et les matchs en retard reprogrammés. 20% des matchs remis l'étaient à cause du Covid.
- 244 000 licences ont été enregistrées à date en Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'audit commandé à M. Bastien sur l'arbitrage a été évoqué mais le rendu n'était pas définitif. Un manque de communication entre la Ligue et les Districts a été constaté ainsi qu'un besoin de travail en équipe et un problème de fidélisation.
- Ressources humaines : Les remplacements et changements possibles en interne ont été évoqués. Rien n'est défini à ce jour.
- Schéma territorial du DAP (Développement Animations et Pratiques) : le retour au niveau national sera fait le 28 février.
- M. Sébastien Boyer, CTR DAP, a proposé de rendre visite à tous les Districts.

- Le sujet des jeunes pousses (U5 – baby foot) a été évoqué à plusieurs reprises. Certains clubs acceptent ces enfants. L'Ain et la Haute-Loire ont essayé d'encadrer cette catégorie et ont mis des modules spécifiques en place.
- Critérium U13 : La dérogation concernant les éducateurs a été reconduite.
- Fortinet : La sécurisation par le Fortinet est divisée entre un investissement en matériel et un abonnement annuel pour la maintenance du système de protection. Trois entreprises ont été contactées. Le tarif pour le Cantal est de 2321.14€ HT sur de l'investissement en matériel ainsi qu'un abonnement à 936€ TTC (-7% de réduction liée à la commande groupée). Le contrat est d'une durée de trois ans.

Bureaux du Conseil de Ligue du 17/01/22 et du 31/01/22 :

- Le FAFA pourrait aider à installer des bornes électriques dans les Ligues et Districts équipés de ce type de véhicules.
- Informations sur les évolutions de Foot2000.
- Licences : au 31/01/2022, 245 000 licences étaient enregistrées, ce qui situe la LAuRA Foot dans la moyenne des autres Ligues hormis l'Île de France qui se détache avec +17%.
- Évocation du forfait général de St Georges les Ancizes en R3.
- Lilian JURY, Vice-président délégué de la LAuRA Foot a fait un point sur le relevé financier n°2. Aucun club cantalien n'est concerné.
- Débat sur les hors-jeux non signalés en compétitions « jeunes » avec les différentes positions entre le côté Auvergne et le côté Rhône-Alpes. De nouveaux retours sont évoqués sur les situations de tensions et les risques de troubles que cela peut créer.

Décision n°1 : Financement du projet de perfectionnement technique des gardiens U11 à U15

Décision adoptée à l'unanimité.

Le projet de perfectionnement a été présenté en amont, par mail, par Nicolas NEUVILLE.

Cette action concerne une journée spécifique pour les gardiens cantaliens U11 U12 U13 U14 U15, lors des vacances scolaires plutôt que les samedis, car les clubs jouent de plus en plus les samedis matins, ceux qui évoluent en ligue ou qui se déplacent loin le samedi ne peuvent participer et enfin, les parents ont des difficultés à véhiculer les jeunes, le samedi matin.

DATES POSSIBLES : le mercredi 23 février 2022 et le mercredi 20 avril 2022 (une date finale sera décidée fin mai/début juin 2022 pour un dernier spécifique et remise de gants aux participants)

PUBLIC CONCERNES : Les joueurs U11 U12 U13 U14 U15 retenus lors des actions de détection du District + les joueurs U11 U12 U13 U14 U15 recommandés par les clubs par le biais d'un bulletin d'inscription envoyé aux clubs au préalable.

LIEUX : à Aurillac (synthétique Baradel), Saint-Flour (synthétique Besserette) et Mauriac (Le Vigean)

EFFECTIF PREVISIONNEL : Aurillac (20 gardiens) ; Saint-Flour (10 gardiens) ; Mauriac (8 gardiens)

Décision n°2 : Participation des sélections U13 et U14 du Cantal aux Inter-Districts le week-end du 25/26 juin 2022 à Onet le Château :

Les sélections U14 et U15 garçons y participaient auparavant. Après une réflexion menée entre les membres de la Commission Technique et du Pôle Jeunes, il a été décidé de proposer la participation des sélections U13 et U14 au regard du parcours de performance du joueur. La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Jean Pierre BELARD, trésorier du District, intervient pour souligner la faisabilité financière de ces opérations et l'intégration de celles-ci dans le budget final. Il fait également un point d'étape sur le budget de la saison avec les potentiels écarts suivant les Pôles.

Situation des clubs :

Un seul relevé a été envoyé le 31 octobre. Il n'y aura que deux relevés cette année. Le prochain sera adressé aux clubs le 30 avril.

Cinq clubs n'ont pas encore réglé les sommes dûes au 31 octobre : US St Flour, US Minier-Saignes (chèque arrivé ce jour au District), Anglards de St Flour, Anglards de Salers et Talizat.

Permanence sportive :

Le Président revient sur la première permanence sportive assurée le week-end précédent. Il n'y a pas eu de problème particulier. La répartition des prochaines permanences entre les membres du bureau est établie.

Annonces de match reportés :

Certains mails pour informer de reports de rencontres sont envoyés par la boîte mail du club et d'autres par des boîtes personnelles.

Un courrier va être envoyé aux clubs pour leur préciser que les demandes ne seront plus prises en compte si elles proviennent d'adresses mails personnelles.

Tournoi du 1^{er} mai :

Pierre DUFOUR revient sur la première réunion de préparation qui s'est tenue récemment. Yannick GADEN a rencontré la ville d'Aurillac pour finaliser les demandes de matériel nécessaire.

Nous ne disposerons pas du nombre de « barnums » habituel car ceux-ci sont utilisés dans les centres de vaccination.

Des demandes de devis ont été réalisées, notamment pour des gobelets réutilisables.

La liste des sponsors a été détaillée en Commission, ceux-ci devant être rencontrés prochainement.

Courriers :

Suite à plusieurs demandes de dotations et récompenses pour divers tournois, une ligne de conduite est à établir. Une proposition en ce sens sera faite pour le prochain Comité Directeur.

Finales départementales U13 à Riom es Montagnes : Au regard des décisions prises précédemment en Comité Directeur de reconduire les lieux de finale prévus la saison précédente, le Bureau confirme le fait que ces finales auront lieu au Stade du Pré Bijou à Riom es Montagnes.

Invitation aux 30 ans de l'Entente Nord Lozère le 25 juin 2022 : En tenant compte des différentes manifestations prévues le même jour, une réponse sera faite avant le 30 avril comme demandé par le club.

Invitation à la Réunion Service Civique du CDOS : Jean Pierre BELARD représentera le District à cette réunion.

Modification des règlements intérieurs :

Une réflexion est à mener sur l'article 14 concernant l'inversion des rencontres en cas de mauvais temps.

Quarts de finale et demi-finales des Coupes Barrès et Combourieu sur terrains neutres : Les clubs intéressés par l'organisation de ces rencontres pourront répondre à l'appel à candidature qui sera publié sur le site du District.

Réorganisation ressources humaines :

Une nouvelle organisation correspondant aux habitudes de travail est mise en place : Jean Pierre BELARD sera le référent d'Elodie LAFARGE (comptabilité), Roland LOUBEYRE celui de Clément VANTAL (secrétariat), et Gilles MAGNANT celui des conseillers techniques Yannick GADEN et Jacques MERLE.

Tour des pôles :

Pôle Seniors :

250 matchs ont été remis sans compter deux fois la journée 8, presque tous ayant été reprogrammés.

La journée 8 a été repositionnée dans sa totalité au 16 avril, samedi de Pâques afin que les occupations de terrains ne soient pas perturbées.

En Coupe du Cantal, deux seizièmes de finale ne sont pas encore reprogrammés.

FAFA :

Deux nouveaux dossiers nous ont été adressés par les Municipalités de Mauriac (vestiaires de « La Sablette ») et Anglards de Salers (projet d'éclairage).

Pôle Arbitrage :

La Formation Initiale Arbitres a démarré avec 8 candidats (2 jeunes et 6 seniors).

Caisse de péréquation : Patrick IMBERT revient sur les informations obtenues auprès du District de la Corrèze.

Pôle Communication :

Les demandes de médailles de District, par les clubs, sont à retourner pour le 16 mars. Un article a été mis en ligne sur le site du District.

Pierre DUFOUR revient sur le partenariat signé avec l'AF Park où s'est ensuite déroulée la journée consacrée aux féminines le 6 février dernier.

Les bons de réduction pour l'AF Park, en lien avec le partenariat, ont été envoyés aux clubs.

Pôle Jeunes :

Questions sur l'organisation en nocturne de rencontres de jeunes :

Actuellement, il est impossible de programmer une rencontre en nocturne, de n'importe quel niveau, sur un terrain qui ne dispose pas d'un éclairage classé, La sécurité étant d'ailleurs abordée tout au long des fascicules transmis récemment par la Fédération.

La Commission des Terrains procédera aux visites demandées par les clubs ou Municipalités et, en fonction des résultats obtenus, prononcera le classement ou non de ces installations.

Question de l'arbitrage en jeunes :

Intervention de M. le Président : depuis 3-4 ans, il n'y avait plus d'arbitres sur les rencontres U18/U19. Depuis la reprise post-Covid, on note une recrudescence des violences, souvent verbales, sur les terrains.

Patrick IMBERT prend la parole en soulignant que « pour réussir à avoir des arbitres et qu'ils continuent, il faut aussi leur laisser leur chance, comme aux joueurs ». Les éducateurs doivent faire la part des choses. Ils doivent apprendre à jouer mais aussi à protéger les arbitres.

Thierry CHARBONNEL souligne qu'il faudrait une réunion entre éducateurs et arbitres ainsi que leurs représentants.

Une réflexion doit être menée sur la mise en place d'une fiche d'évaluation des éducateurs par les arbitres et inversement.

Pôle Procédures et Règlements :

Deux constats sont faits :

- Certains clubs reviennent trop régulièrement.
- Il y a de trop nombreux problèmes sur les terrains chaque week-end.

Le Président,
T. CHARBONNEL

Le Secrétaire Général
P. IMBERT

Le Secrétaire Administratif
C. VANTAL